

INTRODUCTION

Au moment de la déclaration de la première guerre mondiale, le p. Émile Anizan n'était pas un inconnu en France. Il avait exercé de hautes fonctions dans une congrégation française, les Frères de Saint-Vincent-de-Paul, et à l'Union des Associations Ouvrières Catholiques, une sorte de fédération des œuvres ouvrières catholiques en France. En outre, au début du mois de février 1914, son nom avait été cité par de nombreux journaux, dans des articles consacrés à la crise des Frères de Saint-Vincent-de-Paul.

— Le p. Anizan, un spirituel hyperactif

En 1914, le p. Anizan était un prêtre engagé dans l'action et un religieux habité par une spiritualité féconde. Sa vie intérieure reposait sur deux aspirations vitales : 1) le mal de Dieu, la recherche incessante de l'amour trinitaire, 2) le mal du peuple dans un premier temps, puis le mal du ministère du peuple, la soif d'évangélisation des pauvres et des ouvriers. À ces appels en creux, répondaient l'Amour de Dieu, l'Amour du peuple, la Charité, qui formaient le noyau irradiant de sa vie. Autre orientation spirituelle, le p. Anizan avait aussi conçu une christologie, « un regard sur le Christ *porteur de* toute une vérité et une consistance, une hauteur et une profondeur dans la foi¹ ».

L'abbé Émile Anizan était aussi devenu un pasteur engagé dans un apostolat particulier. Il était né le 6 janvier 1853, à Artenay, dans le département du Loiret au sein d'une famille appartenant à la petite bourgeoisie provinciale. Après des études dans les petits séminaires du diocèse d'Orléans, M^{gr} Dupanloup l'avait envoyé étudier sa vocation sacerdotale au grand séminaire Saint-Sulpice à Paris. Le jeune homme la découvrait en 1874. Il était alors attiré par la mission et la spiritualité que les Frères de Saint-Vincent-de-Paul avaient reçues de leur fondateur, le p. Jean-Léon Le Prevost (1803-1874)². Les membres du modeste institut, prêtres

1. Fils de la Charité, Atelier spiritualité, *Petite Christologie du Père Anizan*, Paris, Conseil Général des Fils de la Charité, 2012, 90 p., p. 3.

2. Sur le p. Le Prevost, voir p. Georges-Albert BOISSINOT, *Un autre Vincent de Paul, Jean-Léon Le Prevost 1803-1874*, Québec, Éditions Fides, 1991, 555 p. et Serge GRANDAIS, *Jean-Léon Le Prevost (1803-1874)*, Paris, Nouvelle Cité, 1985, 228 p.

et frères, se consacraient à l'annonce de l'Évangile aux pauvres et aux ouvriers par les œuvres. Selon les Constitutions, ils étaient appelés à imprégner leur vie et leur action, de la Charité, l'Amour de Dieu et l'Amour des autres, car, en « tout et par-dessus tout la charité est notre règle et notre suprême loi ».

L'abbé Anizan voulait se faire religieux au service des déshérités. Une aspiration à laquelle vont s'opposer son évêque M^{gr} Dupanloup et son père Jean Anizan, après son ordination sacerdotale en 1877. Revenu dans son diocèse d'origine, il était nommé vicaire à Olivet, puis à la paroisse Saint-Laurent d'Orléans.

Autorisé cependant en 1886 par son évêque à rejoindre les Frères de Saint-Vincent-de-Paul, le p. Anizan réalisait à 33 ans sa vocation de religieux et de pasteur. Après son noviciat, il était nommé en 1887 aumônier du patronage Sainte-Anne de Charonne, situé dans un faubourg populaire de Paris. Avec son supérieur local, le p. Henri Lucas-Championnière, les frères laïques, les hommes et les femmes du quartier, il développait une large action missionnaire fondée sur la visite à domicile et l'apostolat par les œuvres (patronage, Sainte-Famille, œuvres sociales et économiques...) en direction des pauvres et des ouvriers. En quelques années, la maison d'œuvres de Charonne (qui n'était pas une paroisse) se transformait en un centre d'évangélisation attractif non seulement pour les enfants et les jeunes mais aussi pour les adultes, ouvriers et ouvrières. Les religieux de Sainte-Anne, notamment les prêtres, réalisaient ainsi les orientations apostoliques de leur fondateur.

Cette réussite pastorale recevait en 1894 la reconnaissance de la congrégation. Lors du chapitre général³ des Frères de Saint-Vincent-de-Paul tenu du 20 au 29 septembre, le p. Anizan et son confrère le p. Lucas-Championnière étaient élus respectivement premier et second assistants ecclésiastiques, c'est-à-dire les deuxième et troisième personnages de leur famille religieuse. Le 27 septembre, le p. Anizan présentait à l'assemblée un long rapport sur *l'Étendue de notre vocation au point de vue de l'action et des œuvres*. Cette intervention approuvée le lendemain par tous les membres du chapitre précisait la vocation première des Frères, l'annonce de l'évangile aux pauvres et aux ouvriers par le canal des œuvres. Loin d'être l'exposé d'idées personnelles, cette contribution rappelait les orientations du p. Le Prevost, telles qu'elles figuraient dans le texte des Constitutions et dans d'autres documents.

De 1894 à 1907, le p. Anizan exerçait la fonction d'assistant ecclésiastique dans un contexte politico-religieux difficile, en raison des lois adoptées par la République française (notamment les lois de 1901 sur les associations et de 1905 sur la séparation des Églises et de l'État), et des poussées intégristes de l'Église sous le pontificat de Pie X. Cette fonction comportait de multiples tâches : aide

3. Composé de membres de droit et de membres élus, le chapitre général est une institution propre aux ordres et aux congrégations religieuses. Il procède à l'élection du supérieur général et de ses conseillers ainsi qu'à l'examen des questions concernant la vie et l'organisation de la famille religieuse.

apportée au supérieur général, le p. Alfred Leclerc (1845-1907), dans le gouvernement spirituel et temporel de la congrégation. Il effectuait régulièrement la visite canonique des maisons. Il s'occupait aussi de la recherche des vocations. À la place du supérieur général dont la santé était fragile, il assurait la représentation de la congrégation auprès des évêques et des autres familles religieuses. Il séjournait à Rome pour négocier des dossiers délicats avec les services du Saint-Siège.

À partir de janvier 1898, le p. Anizan ajoutait à sa responsabilité d'assistant la charge de secrétaire de l'Union des Associations Ouvrières Catholiques. Les premiers jalons de sa fondation avaient été posés par quelques directeurs d'œuvres ouvrières catholiques qui s'étaient réunis en congrès à Angers en 1858, à Paris en 1859 et à Versailles en 1870 pour partager leurs expériences. Toutefois, la fondation officielle était intervenue au congrès de Nevers qui s'était déroulé du 4 au 8 septembre 1871. Dès lors, sous la présidence de M^{gr} de Ségur⁴ et la direction du Bureau central dans lequel siégeaient le p. de Varax et Maurice Maignen, deux éminents frères de Saint-Vincent-de-Paul, l'Union s'était développée pendant une dizaine d'années, grâce aux congrès organisés chaque année dans un diocèse différent, à la revue, le *Bulletin de l'Union*, aux correspondants diocésains et au Bureau central, son organe de direction.

À la fin du XIX^e siècle, elle avait perdu le dynamisme et l'influence de ses origines. Son renouveau allait résulter de plusieurs facteurs. L'archevêque de Paris confiait en 1898 la direction du Bureau central aux Frères de Saint-Vincent-de-Paul qui y affectaient plusieurs religieux. Le Bureau central accueillait simultanément de nouveaux membres et un nouveau président en la personne de M^{gr} de Poterat⁵. La revue et les congrès subissaient aussi une cure de jeunesse. La renaissance de l'Union des Associations Ouvrières Catholiques provenait en grande partie de l'action de M^{gr} de Poterat et du p. Anizan qui avait été nommé vice-président. Ce dernier animait le Bureau central et dirigeait la revue *L'Union* pour laquelle il écrivait régulièrement des articles. Il assurait la préparation et la conduite des congrès organisés chaque été dans un diocèse différent. Son action et sa fonction lui assuraient une grande notoriété dans l'Église de France.

Nouveau tournant dans sa vie en 1907, après le décès du p. Leclerc, le p. Anizan était élu supérieur général des Frères de Saint-Vincent-de-Paul. Il renforçait l'engagement de sa congrégation dans la voie de l'apostolat populaire, toujours fondé sur les œuvres. Il amorçait aussi des évolutions, en participant à la fondation de syndicats ouvriers et en menant une première réflexion sur les paroisses ouvrières. Simultanément, il poursuivait ses activités de vice-président de l'Union des Associations Ouvrières Catholiques.

4. Cf. Marthe de HÉDOUVILLE, *Monseigneur de Ségur, Sa vie – son action 1820-1881*, Paris, Nouvelles Éditions Latines, 1957, 699 p.

5. M^{gr} Philibert de Poterat (1847-1924), prêtre du diocèse d'Orléans, protonotaire apostolique, avait connu Émile Anizan au petit séminaire de La Chapelle-Saint-Mesmin. Il devenait président de l'Union en 1903.

— La crise des Frères de Saint-Vincent-de-Paul

Élu en 1907 pour douze ans, le p. Anizan n'achevait pas son mandat de supérieur général. Depuis une vingtaine d'années, la congrégation était parcourue par deux lignes de fracture. Des religieux ecclésiastiques mettaient en cause le rôle des frères laïques dans le gouvernement de l'institut et la direction des maisons. Ils souhaitaient imposer la prééminence des ecclésiastiques. Autre source de division, pour un petit groupe de religieux influents, les Frères de Saint-Vincent-de-Paul étaient voués à la lutte contre le monde moderne par l'action politique et sociale et l'instauration d'un ordre chrétien fondé sur la monarchie. Des positions que ne partageait nullement le p. Anizan favorable à l'organisation primitive et à la vocation pastorale données aux Frères par leur fondateur.

Un premier conflit entre les deux tendances s'était déroulé en 1906-1907. Il s'était achevé par la victoire du courant majoritaire et l'élection du p. Anizan à la tête de la congrégation. Mais en 1913, les religieux minoritaires reprenaient l'offensive, obtenant du Saint-Siège l'organisation d'une visite apostolique dans toutes les maisons. Cette mission était confiée par la Congrégation des Religieux au p. Jules Saubat⁶ de tendance intégriste. Au terme de son enquête, celui-ci déposait un rapport accablant pour le p. Anizan et son conseil, jugés responsables de l'affaiblissement de la vie religieuse dans l'institut et de l'introduction du modernisme social dans les œuvres et les communautés.

Le 14 janvier 1914, était promulgué à Rome un décret du pape Pie X, destituant le p. Anizan et ses assistants de leur fonction, ordonnant leur remplacement immédiat par des religieux issus du groupe minoritaire, et diminuant les fonctions des frères laïques. Cette décision modifiait l'équilibre initial entre les religieux prêtres et laïques. Elle valait aussi reconnaissance de la ligne doctrinale comme axe principal de la vocation de tous les Frères. Elle provoquait aussitôt une crise très grave dans la congrégation, qui se traduisait par le départ de plus de la moitié des religieux. Ces événements suscitaient une violente campagne de presse en février et mai 1914. Le nom du p. Anizan était cité dans plusieurs journaux.

La visite apostolique et son dénouement atteignaient gravement le p. Anizan. Les décisions du Saint-Siège désavouaient les orientations qui avaient structuré sa vie pendant une quarantaine d'années. Autre source de souffrance, elles manifestaient la rupture du lien entre l'ancien supérieur général et le souverain pontife.

Cependant, en mars 1914, le p. Anizan faisait une retraite à la chartreuse de Pleterje, dans l'empire Austro-Hongrois. Il retrouvait une certaine paix intérieure, en se donnant pour objectif, la refondation de sa vocation de religieux et de pasteur au service des pauvres et des ouvriers.

6. Le p. Jules Saubat (1867-1949), religieux de la congrégation du Cœur de Jésus de Bétharam, consultant de la Congrégation des Religieux, appartenait à la Sapinière ou Sodalité Saint-Pie V, un réseau secret international antimoderniste. Cf. Émile POULAT, *Intégrisme et catholicisme intégral – Un réseau secret international antimoderniste: La Sapinière (1909-1921)*, Tournai-Paris, Casterman, 1969, 627 p.

Le 6 août 1914, le p. Anizan prenait le train à la gare de l'Est à Paris, à 6 heures et demie du matin. Il arrivait à 8 heures du soir à la gare de Verdun. À 61 ans, il voulait devenir aumônier militaire dans le camp retranché de Verdun.

Pour quelles raisons avait-il décidé de proposer ses services comme aumônier militaire de la Place de Verdun ?

— Un choix imposé par les circonstances ?

Dans le *Journal de la guerre de 1914* et les lettres envoyées au début du mois d'août, le p. Anizan livre une partie de la réponse. Assurément, il a pris sa décision dès la déclaration de la guerre, selon les premières lignes du *Journal*. Cette affirmation est confirmée par les termes de la lettre adressée le 2 août au p. Fernand Desrousseaux, supérieur général des Frères de Saint-Vincent-de-Paul, et dans laquelle il lui demande l'autorisation de « faire ce qu'ont fait presque tous nos anciens frères en 1870... partir comme aumônier militaire volontaire⁷ ».

Sans doute, l'élan patriotique qui parcourt l'opinion a-t-il déterminé le p. Anizan à apporter sa contribution personnelle au relèvement de la France ! C'est du moins ce qu'il note dans son *Journal*. Mais, la raison supérieure qui l'a conduit à prendre cette résolution procède avant tout de sa vocation de pasteur : « représenter Dieu bien humblement assurément, mais réellement, dans l'armée de France et auprès de nos chers soldats, [...] prendre aussi en mains, et hautement, la cause du salut des âmes et enfin [...] remplir au milieu de tant de fatigues, de souffrances et de peines, soit auprès de nos soldats, soit auprès des populations en deuil, le rôle de la charité qui est ma vocation ». Ces explications extraites du *Journal* sont reprises dans des lettres⁸. Assurer la présence de Dieu auprès des soldats et le salut des âmes forme donc la raison principale de son nouvel engagement.

Dans les premières pages du *Journal*, le p. Anizan explicite son choix de la région de Verdun. La Place forte de Verdun représente à ses yeux le centre principal des opérations militaires dans l'est de la France. Cette appréciation n'est pas infondée. Après la guerre de 1870 et la défaite des armées françaises par les troupes prussiennes à Sedan, les gouvernements français avaient fait construire, de 1875 à 1914 dans le secteur, un puissant système défensif selon les plans du général Séré de Rivières (1815-1895). Autour de la citadelle de Verdun, le camp retranché comprenait deux ceintures de 18 forts, 24 ouvrages, 4 redoutes et un poste. Par

7. AFC. Lettre du p. Anizan au p. Desrousseaux, 2 août 1914. Le p. Anizan fait allusion au comportement courageux des religieux prêtres et frères qui sont restés notamment à Paris auprès des populations lors de la guerre de 1870.

8. Ainsi, dans la lettre envoyée le 4 août 1914 à son ami Gabriel Bard, le p. Anizan écrivait : « Moi aussi je pars sur le théâtre de la guerre en qualité d'aumônier auxiliaire. Je serai sans doute après-demain à Verdun. Je suis très heureux d'être libre en ce moment pour pouvoir me donner à tant de pauvres âmes en détresse et qui peuvent bientôt paraître devant Dieu. »

ailleurs, l'État-major des armées françaises prévoyait de concentrer les troupes entre Verdun et Épinal afin de lancer une offensive vers les lignes allemandes⁹.

Autre raison invoquée par le p. Anizan, la présence sur place de sa nièce Ernestine Prunier¹⁰, fille de la Charité (sœur Hélène en religion). Elle avait été envoyée à Verdun pour soigner les blessés. La Communauté, pense-t-il, pourrait lui donner toutes les indications utiles. Outre cette présence familiale et communautaire, le p. Anizan peut compter sur le soutien du nouvel évêque de Verdun, M^{gr} Ginisty. Il l'avait rencontré au cours de ses voyages dans l'Aveyron et en 1908 à Rodez au Congrès de l'Union des Associations Ouvrières Catholiques. L'abbé Ginisty, curé-archiprêtre de Sainte-Affrique depuis 1906, y avait fait une intervention remarquée sur les œuvres catholiques dans le pays minier¹¹. Autre personnalité connue, l'abbé Jean Basinet qui s'était occupé d'œuvres militaires soutenues par l'Union avait été nommé récemment Directeur Général de l'Aumônerie Militaire du diocèse de Verdun.

À ces explications officielles, il convient d'ajouter des raisons juridiques que le p. Anizan ne donne pas. Le 10 juillet 1914, il avait envoyé une lettre au Vatican, sollicitant la dispense de ses vœux afin de sortir de la congrégation des Frères de Saint-Vincent-de-Paul¹². Or, après la visite apostolique, le pape Pie X avait édicté des mesures contraignantes pour tout religieux qui déposait une telle demande. Les candidats au départ étaient tenus, sous peine de sanctions, d'abandonner immédiatement les œuvres et les communautés, de chercher un nouveau diocèse à l'exception de Paris et Versailles. Le p. Anizan devait donc quitter sa résidence parisienne, au Bureau Central de l'Union, s'éloigner des diocèses de Paris et de Versailles où il ne pouvait plus exercer de ministère malgré l'amitié que lui portaient le cardinal Amette et M^{gr} Gibier.

Au surplus, sa situation personnelle n'avait cessé de se dégrader au cours des mois précédents. L'Union l'avait relevé de sa fonction de vice-président. Le p. Desrousseaux lui avait interdit d'aider les anciens Frères à trouver un évêque et un emploi. Le Saint-Siège n'avait pas répondu à sa demande. Pressé par les événements, le p. Anizan avait cherché et trouvé un nouvel hébergement dans un appartement de M. de Gontaut, un bienfaiteur des œuvres des Frères de Saint-Vincent-de-Paul. Dans une lettre de septembre 1915, il reconnaîtra l'accumulation de ces difficultés : « je restais soumis et je ne suis parti que quand j'ai senti la situation intenable pour moi¹³ ».

9. Sur les plans de guerre élaborés en France et en Allemagne, voir Pierre MIQUEL, *La Grande Guerre*, Paris, Éditions Fayard, 1983, p. 41-48.

10. Ernestine Prunier était la fille de Léonide Anizan (1850-1943), sœur du p. Anizan et d'Ernest Prunier.

11. Cf. François VEUILLOT, *Sous le signe de l'Union. Histoire des congrès nationaux de l'Union des Œuvres 1858-1939*, Paris, Union des Associations Ouvrières Catholiques, 1948, p. 233.

12. AFC. Lettre du 10 juillet 1914 à M^{gr} Nazareno Patrizi.

13. AFC. Lettre du p. Anizan au p. Lantiez, 13 septembre 1915.

Son arrivée à Verdun résulte de l'ensemble de ces circonstances exceptionnelles. Prêtre, encore religieux mais en instance de rupture avec la congrégation dans laquelle il avait vécu 28 années, le p. Anizan tente de sortir de l'impasse dans laquelle il se trouvait, en se plaçant sur le terrain pastoral. Il choisit l'aumônerie militaire et la charge de paroisses, une perspective nouvelle ouverte par la déclaration de guerre.

— Terrains et champs d'action

Avant son départ de Paris, le p. Anizan avait effectué des démarches auprès du p. Desrousseaux, supérieur général des Frères de Saint-Vincent-de-Paul, des autorités militaires et de l'archevêché de Paris afin de normaliser sa situation. Dans son *Journal*, il précise que ses supérieurs religieux lui avaient accordé la permission de partir et toutes celles qui seraient nécessaires aux points de vue des vœux d'obéissance et de pauvreté. Par l'intermédiaire du général Récamier, militaire appartenant à la réserve et membre de l'Union des Associations Ouvrières Catholiques, et du marquis de Vogüé, président de la Croix-Rouge française, il avait obtenu un laissez-passer signé par le ministre de la Guerre pour aller à titre d'aumônier dans la région de Verdun. L'archevêché de Paris lui avait délivré de larges pouvoirs ecclésiastiques avec le titre d'aumônier auxiliaire.

Toutefois, en arrivant à Verdun, le p. Anizan ne dispose d'aucune affectation officielle reconnue par les autorités religieuses et militaires. Les pouvoirs ecclésiastiques octroyés par l'archevêque de Paris et le laissez-passer accordé par le ministre de la Guerre pour venir dans la Meuse ne lui confèrent aucune fonction officielle dans la Place de Verdun. Le p. Anizan le reconnaît du reste dès le 7 août dans son *Journal*. « Quand on manque d'un titre officiel positif, on se heurte à de grandes difficultés. »

Sa situation ecclésiastique est rapidement régularisée. Dès le 7 août 1914, M^{gr} Ginisty lui confie la charge de curé dans des paroisses du doyenné d'Étain et celle d'aumônier militaire dans le même secteur. Le p. Anizan s'installe, le 8 août, à Damloup, d'abord chez l'habitant puis au presbytère. Ses déplacements les jours suivants, ses rencontres avec les soldats, ses visites dans les forts, sans autorisation, sont remarqués par la hiérarchie militaire. Ils ne peuvent être poursuivis en l'état. Aussi, les 13 et 14 août, le p. Anizan, accompagné par l'abbé Basinet, effectue des démarches auprès du Gouverneur de la Place de Verdun. Le service compétent du gouverneur, le général Coutanceau, décide de le nommer aumônier dans le sous-secteur de Damloup et des environs et de lui délivrer un laissez-passer.

L'affectation du p. Anizan s'inscrit dans le dispositif militaire décidé le 31 juillet par le général Coutanceau. Le gouverneur avait découpé le territoire placé sous son commandement en 4 parties. Au nord, la 143^e brigade occupait l'espace compris entre Ornes et Bezonvaux. Le premier secteur s'étendait entre Bezonvaux inclus et la route d'Étain exclue, sous le commandement du général de brigade Mouret. Le p. Anizan était nommé dans ce premier secteur¹⁴. Le deuxième secteur incluait les

14. Cf. carte n° 1.

territoires situés de la route d'Étain à Châtillon, le troisième secteur étant situé au sud entre Châtillon et le lieu-dit Bernatant. L'ensemble de ces troupes comprenait, en août 1914, 1 404 officiers et 64 370 hommes¹⁵. Simultanément, le gouverneur de Verdun avait organisé l'aumônerie militaire. Les ministres des différents cultes étaient autorisés à pénétrer dans les établissements du service hospitalier où se trouvent des malades. Ces ministres devaient être porteurs d'une pièce visée par le chef d'État-major du Gouverneur¹⁶.

Les décisions de l'évêque et du Gouverneur de Verdun régularisent certes la situation du p. Anizan. Mais, les terrains d'action diffèrent. Le secteur militaire délimité par le général Coutanceau est plus restreint que le territoire attribué par l'évêque. Le p. Anizan résout cette contradiction en concentrant son ministère à Damloup (323 habitants), dont le presbytère devenait bientôt son lieu d'hébergement, Vaux-devant-Damloup (287 habitants), Dieppe-sous-Douaumont (340 habitants) et Eix (plus de 600 habitants). Il n'interviendra pas dans les autres villages, ni à Étain, un bourg de 3 000 âmes occupé dès le 26 août par les troupes allemandes.

Le sous-secteur militaire de Damloup et des environs auquel est rattaché le p. Anizan comprend des troupes de plusieurs bataillons, affectés dans des cantonnements et des forts. Le p. Anizan assurera plus particulièrement l'aumônerie militaire des soldats des 164^e et 165^e régiments d'infanterie, des 36^e et 44^e régiments d'infanterie territoriale, et auprès des hommes cantonnés dans les forts de Vaux, Tavannes et à l'ouvrage de La Laufée situé en face de Damloup, ces forts et cet ouvrage appartenant au système défensif élaboré par le général Séré de Rivières.

Outre ces troupes affectées à la défense du camp retranché, la région de Verdun accueille, dans les premiers jours d'août, des unités venues d'autres départements français. Les différentes formations de la III^e armée prennent position sous le commandement du général de division Pierre Ruffey (1851-1928) sur le front proche de la frontière allemande entre la II^e armée et le II^e corps d'armée. Un afflux d'hommes considérable en quelques jours dans une zone frontalière peu peuplée, la III^e armée comprenant 6 786 officiers, 230 471 hommes et 80 381 chevaux¹⁷. Dans son propre *Journal*, le p. Anizan note l'arrivée d'une partie de ces troupes à Damloup et dans ses environs.

Certaines de ces unités, de passage quelques jours seulement dans le secteur, disposent d'aumôniers militaires, ainsi le V^e Corps d'armée qui arrive à Damloup le

15. Ces soldats et officiers appartenaient à 4 régiments d'infanterie, à 6 régiments d'infanterie territoriale, à la 72^e division de réserve, aux 22 batteries d'artillerie à pied, 6 batteries territoriales et à la batterie de dépôt, aux 5 compagnies actives du génie, aux 3 compagnies territoriales et 2 compagnies appartenant à la 72^e division. Cf. État-major des armées, service historique, *Les armées françaises dans la Grande Guerre*, tome 1, 2^e volume, 1922-1934, p. 763.

16. Cf. SHD, *Journal des marches et opérations de la Place de Verdun*, 8 août 1914.

17. Cf. SHD, *Journal des marches et opérations de la III^e armée*.

17 août, ou la 7^e division de cavalerie à laquelle était affecté le p. jésuite de Ganay. Dans d'autres, en revanche, il n'y a aucun ministre du culte. Leurs soldats et officiers pouvaient-ils dès lors bénéficier des services religieux rendus sur place par le p. Anizan, lorsqu'ils séjournaient dans le secteur de Damloup? Le p. Anizan n'avait reçu aucun pouvoir du général commandant la III^e armée. Sauf erreur, l'incertitude juridique qui en découlait subsistera pendant tous les mois passés au front. Des soldats et des officiers de ces unités bénéficieront du ministère de l'aumônier volontaire avec, semble-t-il, l'assentiment bienveillant de leur hiérarchie.

Les opérations militaires qui se déroulaient à partir d'août 1914 dans la Meuse transforment le terrain d'action du p. Anizan. Le 8 août et les jours suivants, des unités allemandes engagent des combats au nord de Damloup, vers Spincourt et Mangiennes. Le 20 août, le général Joffre, commandant en chef des armées françaises, déclenche l'offensive générale des armées françaises vers les frontières. Ce jour-là, le p. Anizan ignorant sans doute cette information va à pied à Étain. Il y rencontre le curé qui le retient à manger, rentrant à 5 heures par le train après avoir croisé de nombreuses troupes sur la route et dans le bourg. Les troupes allemandes réagissent à cette offensive dans la Meuse, en avançant leurs lignes jusqu'à Étain qu'elles occupent le 26 août après plusieurs jours de combat. L'échec de l'offensive française entraîne une retraite générale. Dans la Meuse, au début du mois de septembre, les lignes allemandes enserrant le camp retranché de Verdun.

Confrontés à l'insécurité provoquée par ces combats, de nombreux habitants abandonnent leurs villages. Le p. Anizan le constate, le 28 août, dans une lettre adressée au p. Josse, l'un de ses correspondants parisiens : « Nous sommes maintenant en première ligne. Une partie de la population évacue et gagne les pays plus éloignés des combats¹⁸. » Le même jour, le général Joffre prescrit dans une note de service que les populations civiles demeurent dans leurs bourgades. Le gouverneur de la Place de Verdun adapte cette recommandation à la situation de son secteur, en précisant qu'elle ne s'appliquait pas aux communes du camp retranché de Verdun, nommément désignées, Bras, Douaumont, Bezonvaux, Vaux, Fleury-sous-Douaumont, Damloup, Eix, Moulainville, Chatillon-sous-les-Côtes, Belrupt, Haudainville, Dugny, Belleray, Landrecourt, Froméville, Charny, Thierville, Belleville. Il ajoute même qu'il importait de faire partir « les bouches inutiles (femmes et enfants) et surtout les réfugiés¹⁹ ».

Cet ordre encourage l'exode des populations civiles. Dans une nouvelle lettre, le p. Anizan note le 4 septembre 1914 que la « population est partie, à part 7 à 8 hommes nous n'avons plus que des soldats ». Les combats qui se déroulent du 6 au 9 septembre, pendant la bataille de la Marne, et surtout de la mi-septembre au mois de novembre lors de la bataille de la Woëvre et des Hauts-de-Meuse n'incitent

¹⁸ AFC. Lettre du p. Anizan au p. Josse, 28 août 1914.

¹⁹ SHD, *Journal des Marches et Opérations du général commandant le noyau central de Verdun*, 26 juillet 1914-5 avril 1915.

pas les habitants à revenir dans leurs villages. Ces circonstances modifient dès lors les champs d'action du p. Anizan. Désormais, son ministère sera essentiellement consacré aux soldats du Camp retranché de Verdun et de la III^e armée, accessoirement à quelques habitants restés ou revenus dans leurs villages. Une situation qui durera jusqu'en février 1916.

— Le statut du p. Anizan dans l'aumônerie militaire

Par le Gouverneur de Verdun, le p. Anizan obtient une fonction officieuse d'aumônier auxiliaire, reconnue seulement par l'autorité militaire locale. Mais, il n'appartient pas au corps des aumôniers titulaires, un état qui pouvait perdurer ou changer en fonction des circonstances.

Le statut d'aumônier militaire titulaire est alors régi par la loi du 8 juillet 1880, les décrets des 27 avril 1881 et 5 mai 1913. Selon l'article 2 de la loi, des ministres des cultes sont attachés à des camps, des forts détachés et des garnisons situés hors des villes et comptant au moins 2 000 hommes. L'article 3 prévoit l'affectation d'aumôniers militaires dans les armées en cas de mobilisation. Ces aumôniers sont nommés par le ministre en charge des armées, les intéressés devant être munis des pouvoirs religieux accordés par leur évêque. La loi de séparation des Églises et de l'État dispose en son article 2 que pourront être inscrits, aux budgets de l'État, des départements et des communes, les dépenses relatives à des services d'aumônerie et destinées à assurer le libre exercice des cultes dans les établissements publics tels que lycées, collèges, écoles, hospices, asiles et prisons. Les armées non citées dans ce texte ne sont pas exclues du dispositif. Le décret du 5 mai 1913 règle par ailleurs l'affectation d'un ministre du culte catholique nommé par le ministre dans chaque groupe de brancardiers divisionnaires et chaque division de cavalerie. L'aumônier officiel qui a rang de capitaine perçoit la solde équivalente²⁰.

Or, la situation de l'aumônerie militaire dans les armées françaises évolue au cours des premiers mois de la guerre, notamment en raison du nombre insuffisant d'aumôniers. Ces derniers n'étaient guère plus d'une centaine au début de la Grande Guerre, précise Nadine-Josette Chaline dans son étude sur les aumôniers catholiques²¹. Selon *La Croix* du 4 août 1914, « il y a cinq aumôniers officiellement attachés à chaque corps d'armée », soit un prêtre pour environ 8 000 hommes²². Au début du mois d'août, Albert de Mun, député du Finistère, préoccupé par cette pénurie, lance, dans l'*Écho de Paris* du 3 août 1914, un appel pour recruter des prêtres qui accepteraient de partir sur le front comme aumôniers bénévoles. Il ouvre un bureau à cet effet, rue François I^{er} à Paris. Reçu le 11 août

²⁰ Cf. Jacques FONTANA, *Les catholiques français pendant la Grande Guerre*, Paris, Éditions du Cerf, 1990, 440 p., p. 283, et Nadine-Josette CHALINE (dir.), *Chrétiens dans la première guerre mondiale*, Paris, Éditions du Cerf, 1993, 203 p., p. 97-101.

²¹ Cf. Nadine-Josette CHALINE (dir.), *Chrétiens dans la première guerre mondiale*, op. cit., p. 97.

²² Au début de la guerre, un corps d'armée comprend environ 40 000 hommes.

par le président du conseil René Viviani, il obtient l'engagement du gouvernement d'accroître le nombre d'aumôniers de 2 par divisions, à la condition qu'ils ne reçoivent pas de solde²³. Il l'informe aussi que de nombreux ecclésiastiques proposent leur service pour accomplir bénévolement ce ministère de dévouement. À la suite de cette rencontre, Albert de Mun lance un nouvel appel afin de recruter 250 prêtres²⁴. Les candidats devaient être libres de leurs obligations militaires, c'est-à-dire avoir au moins 48 ans, être munis de l'autorisation de leur évêque et jouir d'une bonne santé²⁵.

À la fin du mois d'août, l'autorité militaire précise les conditions de leur emploi. Les aumôniers volontaires doubleront les titulaires. Ils recevront une lettre ministérielle les accréditant auprès des généraux et seront affectés dans les groupes de brancardiers. Ils ne percevront pas de soldes et devront payer leurs frais de voyages. Ils vivront avec le titulaire, recevant comme lui une allocation pour nourriture et logement et utilisant sa chapelle. Pour tout bagage, ils disposeront d'une valise et d'une cantine d'officier. Munis des pouvoirs de leur évêque, ils recevront à Paris, avant leur départ, la lettre ministérielle et un brassard à la Croix-Rouge²⁶.

Soutenu par le gouvernement, l'initiative d'Albert de Mun est favorablement accueillie par les ecclésiastiques. Les premiers volontaires partent pour le front au début du mois de septembre. Le journal *La Croix* daté du 11 septembre souligne que « l'autorité militaire a non seulement accepté de reconnaître les aumôniers militaires mais a facilité leur affectation et leur subsistance²⁷ ». Une circulaire du ministre de la Guerre datée du 12 novembre 1914 régularise la situation de 395 aumôniers volontaires catholiques, auxquels il est prévu de verser une indemnité journalière de 10 francs.

Pendant les premières semaines d'août 1914, le p. Anizan semble accepter son statut d'aumônier auxiliaire bénévole. L'argent dont il dispose lui permet d'acheter des aliments dans les villages. Cependant, dès le 16 août, il signale au p. Josse qu'« on a du mal à trouver la nourriture nécessaire²⁸ ». À partir du 17, il prend ses repas avec des officiers, à l'invitation de plusieurs commandants d'unités de passage à Damloup. Le départ des populations civiles a provoqué l'assèchement des sources locales de ravitaillement, suscitant des difficultés matérielles à ceux qui sont restés sur place. De leur côté, les officiers incitent le p. Anizan à demander sa titularisation, appréciant sa présence pour eux-mêmes et leurs soldats.

Aussi, dans une lettre adressée le 31 août au p. Josse, le p. Anizan exprime sa volonté d'obtenir un statut moins précaire. Il demande à son correspondant s'il ne serait pas possible d'obtenir par M. de Mun ou un autre un titre d'aumônier

23. Cf. Jacques FONTANA, *Les catholiques français pendant la Grande Guerre*, op. cit., p. 285.

24. Cf. *Les aumôniers militaires*, *La Croix* des 15-16 août 1914, p. 3.

25. Cf. *Les aumôniers militaires*, *La Croix* du 18 août 1914.

26. Cf. *Le Siècle* du 30 août 1914, p. 2.

27. Cf. *Les aumôniers militaires*, *La Croix* du 11 septembre 1914, p. 2.

28. AFC. Lettre du p. Anizan au p. Josse, 16 août 1914.

titulaire²⁹. Le lendemain, 1^{er} septembre 1914, à l'occasion d'un déplacement à Verdun, le p. Anizan écrit une lettre à Albert de Mun, pour obtenir un titre officiel qui lui « servirait surtout pour être nourri par l'armée³⁰ ».

Sa titularisation présentait des avantages. Le p. Anizan, devenu aumônier titulaire, recevrait le rang de capitaine et la solde équivalente, ce qui le mettrait à l'abri de difficultés matérielles. Mais, il devrait probablement quitter le secteur de Damloup et être affecté dans un corps d'armée. Une perspective qui ne semblait pas le préoccuper. Pour la démarche auprès de M. de Mun, précise-t-il le 4 septembre dans une nouvelle lettre, « je changerais bien et suivrais bien un corps d'armée, cela me serait indifférent. Que ce ne soit pas un obstacle³¹ ».

Ses conditions de vie s'améliorent quelques jours après. Le 8 septembre, le capitaine Verdier, du 164^e régiment d'infanterie, l'invite à prendre ses repas avec les officiers au Familistère, un magasin de Damloup. Une proposition que le p. Anizan accepte à condition de payer sa contribution. À partir du 15 septembre, le petit groupe s'installe au presbytère, « un lieu plus confortable que la grange du Familistère ouverte à tous les vents³² ». Cette solution permet à l'aumônier auxiliaire de résoudre ses difficultés de ravitaillement, en l'absence de réponse à la demande adressée à Albert de Mun. Dès lors, son journal et ses lettres n'évoquent plus le projet de titularisation pendant plusieurs semaines.

Dans une lettre du 25 octobre 1914, le p. Anizan précise toutefois sa pensée au sujet d'une éventuelle nomination officielle.

« Je préférerais être affecté au corps dont fait partie le régiment de l'armée active du 164^e parce que je suis connu des officiers et soldats, mais je consentirais à quitter ces régions et à aller n'importe où s'il y a des besoins parce que je veux faire un bien utile et le plus abondant possible. En résumé, si on a besoin d'aumôniers militaires sur quelque point, je consens volontiers à y être envoyé pourvu que ce soit avec un rôle actif³³. »

En fait, le p. Anizan éprouve une hésitation croissante à quitter la région de Verdun. Il en parle ouvertement au p. Josse dans une lettre du 4 novembre 1914, reconnaissant qu'il ne serait pas remplacé s'il partait du secteur. Une dizaine de jours plus tard, l'évolution de sa réflexion l'amène à renoncer à sa titularisation. Entre-temps, le ministre de la Guerre avait régularisé la situation d'aumôniers militaires. Le p. Anizan ne bénéficiera pas de cette mesure.

En février 1915, poussé sans doute par le p. Josse, il effectue néanmoins une nouvelle démarche auprès de François Veuillot et du général de Lanouvelle, militaire appartenant à la réserve et engagé dans les œuvres catholiques. Ce dernier

29. AFC. Lettre du p. Anizan au p. Josse, 31 août 1914.

30. AFC. P. Anizan, *Journal de la Guerre de 1914*, 1^{er} septembre 1914.

31. AFC. Lettre du p. Anizan au p. Josse, 4 septembre 1914.

32. AFC. *Journal de la Guerre de 1914*, 8, 10 et 15 septembre 1914.

33. AFC. Lettre du p. Anizan au p. Josse, 25 octobre 1914.

lui conseille de « s'adresser au gouverneur de Verdun, de faire valoir ses services depuis 6 mois etc. etc. promettant après d'appuyer sa demande. Je ne veux pas de tout cela³⁴ », affirme-t-il.

De 1914 à 1916, le p. Anizan sera et restera aumônier auxiliaire bénévole, un statut dont il appréciera les avantages dans l'exercice de son ministère. « Quand on touche, on a beau faire, par le temps qui court tout paraît plus ou moins intéressé. Je suis chargé d'un large secteur de front et je suis à la disposition non pas seulement d'un régiment territorial mais de toutes les formations de l'active, de la réserve et de la territoriale qui se trouvent dans ce secteur³⁵. » Il ne sera pas pour autant privé de ressources. Il vivra de son argent personnel et des colis que lui envoient ses nombreux amis.

— Être pasteur en temps de guerre

L'action pastorale menée par le p. Anizan dans le camp retranché de Verdun procède de ses propres conceptions et des circonstances particulières dans lesquelles elle se déroule. Par sa formation ecclésiastique, le p. Anizan avait reçu une théologie de l'apostolat centrée sur la quête personnelle par tout être humain de son salut éternel. Ce salut résultait de l'appartenance à l'Église catholique romaine, selon la formule hors de l'Église point de salut. Il se construisait par la pratique des vertus et la fréquentation régulière des sacrements, (eucharistie, pénitence notamment), dans lesquelles le prêtre jouait un rôle déterminant.

Toutefois, le p. Anizan avait transformé cette approche traditionnelle par une pratique et une spiritualité. La pratique était apparue auparavant à Charonne, lorsqu'il était aumônier du patronage Sainte-Anne. Le prêtre avait alors fondé son apostolat sur la rencontre avec les hommes et les femmes du quartier notamment par la visite à domicile. Sa démarche était sans doute inspirée par l'exemple du p. Le Prevost ou du p. Planchat³⁶ son lointain prédécesseur à Charonne. En allant au peuple, le p. Anizan empruntait une voie que des catholiques adopteront après l'encyclique *Rerum Novarum* du pape Léon XIII. Par ailleurs, sa vie et son engagement pastoral au service des pauvres et des ouvriers reposaient sur la Charité, l'Amour de Dieu et l'Amour du Peuple, qui formait le noyau central de sa vocation.

Dans le camp retranché de Verdun, comme dans les armées en général, l'action de l'aumônier militaire est tributaire des conditions de vie des hommes. Pour le p. Anizan chargé du sous-secteur de Damloup, officiers et soldats sont établis dans les cantonnements locaux, à Damloup même, dans les villages voisins, à

³⁴. AFC. Lettre du p. Anizan au p. Josse, 10 février 1915.

³⁵. AFC. Lettre du p. Anizan à Jean Deringer, 1^{er} décembre 1915.

³⁶. Le p. Henri Planchat (1823-1871), était devenu en 1863 le premier aumônier frère de Saint-Vincent-de-Paul du patronage Sainte-Anne de Charonne, une fonction qu'il exerça jusqu'à sa mort le 26 mai 1871 pendant la Commune de Paris. Cf. DUGAST (père Victor), *Le Père Planchat, apôtre des faubourgs*, Paris, Éditions Guy Victor, 1962, 255 p.

Vaux-devant-Damloup, Dieppe, Eix, à la ferme de Dicourt et à l'abri de combat de Damloup³⁷. D'autres unités sont affectées dans les forts de Vaux et Tavannes et à l'ouvrage de La Laufée. Des militaires occupent aussi les tranchées creusées dans les Hauts-de-Meuse ou la Plaine de la Woëvre. Pour tous, les journées sont consacrées à des exercices, des corvées, des combats et des travaux. Leur liberté de mouvement est strictement limitée par leurs supérieurs hiérarchiques. Dès lors, l'aumônier militaire est tenu d'adapter son action à ces circonstances exceptionnelles, en sortant de son presbytère et de son église.

Dans le sous-secteur de Damloup, le p. Anizan renoue sans difficulté avec la pratique pastorale développée auparavant à Charonne et bien adaptée à son ministère : aller à la rencontre du peuple des soldats. Ses journées sont occupées principalement par des déplacements vers les lieux où séjournent les soldats. Ces déplacements sont évoqués régulièrement dans le *Journal de la guerre de 1914* et les lettres de 1914 à 1916. Le p. Anizan se déplace le plus souvent à pied, rarement à cheval ou à bicyclette, utilisant aussi les chemins de fer locaux, le *Petit Meusien*, ou la voiture d'un officier ou d'un soldat.

Ces longues « courses », plusieurs kilomètres par jour parfois une vingtaine, nécessitent une bonne santé. Elles deviennent pénibles l'été sous le soleil brûlant ou l'hiver sous la pluie, la neige ou dans le brouillard. La soutane que porte le p. Anizan mouillée par la transpiration ou par les averses, déchirée par les fils de fer barbelés et les ronces n'est pas un habit adapté à ces marches. En mars et en novembre 1915, il reconnaît l'usure de ses vêtements, soulignant la difficulté de les remplacer faute de pouvoir prendre des mesures³⁸.

Ces déplacements sont aussi dangereux sous les tirs d'obus. Ainsi, en octobre 1914, le p. Anizan passe plusieurs journées sous le feu des fusils et des canons, lors de combats près d'Étain³⁹. En 1915, il visite les avant-postes le long de la ligne de front où les échanges de coups de feu sont réguliers. Damloup, Dieppe, Eix et d'autres villages, les forts de Vaux et de Tavannes, l'ouvrage de La Laufée sont aussi régulièrement bombardés.

Le p. Anizan est courageux et doté d'une bonne santé. Néanmoins, son intense activité, le bruit incessant des armes, l'insécurité permanente viennent parfois à bout de ses forces. Le lundi 14 septembre 1914, il révèle qu'il a été « pris des entrailles comme beaucoup d'autres » et qu'il a pris « une pilule d'opium » après sa messe⁴⁰. En février 1915, la grippe l'immobilise pendant quelques jours. Le malade n'est point abandonné à son sort. Il le reconnaît dans une lettre du 23 février 1915 : « Je dois dire qu'officiers, majors et soldats se sont montrés si charitables et si empressés que rien ne m'a manqué, et que mon capitaine de

37. Cf. carte n° 2.

38. AFC. Lettres du p. Anizan au p. Josse, 22 mars et 7 novembre 1915.

39. AFC. *Journal de la Guerre de 1914*, 6, 7, 8, 9 et 10 octobre 1914, et lettre du 9 octobre 1914 au p. Josse.

40. AFC. *Journal de la Guerre de 1914*, 14 septembre 1914.

cantonnement a même excédé en soins. Il a réglé mes sorties et messes, j'ai dû me gendarmer pour reprendre ma mission⁴¹. » Plus tard, le p. Anizan admet que les bombardements, les combats, la présence de morts et de blessés mettent les nerfs à rude épreuve⁴². À l'automne 1915, à la suite des pluies et des brouillards, il est pris par une crise de rhumatisme. Les déplacements quotidiens suscitent aussi des douleurs dans les pieds et les jambes.

Néanmoins, l'aumônier auxiliaire assure une présence régulière auprès des soldats. Les mardis et vendredis sont consacrés aux soldats du fort de Tavannes et de l'ouvrage de La Laufée. Le dimanche est plus spécialement réservé aux cérémonies dans les villages. Une première messe est célébrée à 8 h 1/2 à Dieppe, la seconde à Damloup à 11 h. L'après-midi, le p. Anizan retourne à Dieppe pour présider les vêpres, terminant la journée par une célébration identique à Damloup. Les autres jours, il rencontre les soldats des cantonnements à Damloup même, Dieppe, Eix ou Vaux, ou à la ferme de Dicourt proche de Damloup. Il n'hésite pas à venir aux avant-postes, dans les tranchées pour écouter, reconforter, célébrer une messe ou confesser. Il visite aussi régulièrement les soldats blessés qui séjournent temporairement aux forts de Souville et de Vaux. Pendant l'offensive des armées françaises vers les frontières à la fin du mois d'août 1914, ou lors de la bataille de la Woëvre dans les premiers jours d'octobre 1914, il passe plusieurs journées à la gare de Vaux ou près des lieux de combats là où arrivent les soldats blessés ou les mourants⁴³. À partir des premiers jours de septembre 1914, il fait chaque soir une visite au poste avancé de Damloup. Son emploi du temps au cours d'une journée ordinaire est décrit dans la lettre écrite le jeudi 3 décembre 1914⁴⁴.

Comment le p. Anizan conçoit-il ses relations avec les soldats et les officiers ? Avec les premiers, il souhaite être considéré plutôt comme un « ami » que comme un homme socialement et hiérarchiquement supérieur. Telle est l'opinion qu'il exprime dans la lettre du 1^{er} décembre 1915 : « Cela (*le statut d'aumônier auxiliaire*) me donne aux yeux des hommes plus le caractère d'un ami⁴⁵. » Avec les officiers, le p. Anizan développe des relations confiantes et parfois amicales, tout en veillant à garder des distances avec certaines de leurs pratiques, notamment leurs activités de détente⁴⁶.

Ainsi, les journées du p. Anizan se déroulent-elles auprès des hommes, dans les lieux où ils vivent. Au cours de ces déplacements, le prêtre assure une présence humaine auprès d'eux, tout en cherchant à faire l'œuvre de Dieu dans des circonstances difficiles.

41. AFC. Lettre du p. Anizan au p. Allès, 23 février 1915.

42. AFC. Lettres du p. Anizan au p. Josse, 11 mai 1915, à Jean Derdinger, 7 juin 1915.

43. AFC. *Journal de la Guerre de 1914*, 23, 24, 25, 26 août, et 6, 7, 8 octobre 1914.

44. AFC. Lettre du p. Anizan au p. Clavier, 2 décembre 1914.

45. AFC. Lettre du p. Anizan à Jean Derdinger, 1^{er} décembre 1915.

46. Voir les conseils donnés au p. Charles Devuyt, devenu aumônier militaire, dans la lettre du 6 décembre 1915.

— Faire l'œuvre de Dieu en temps de guerre⁴⁷

Dans une lettre écrite le 23 juin 1915, le p. Anizan brosse à grands traits son ministère auprès des combattants.

« Ma vie se passe dans les cantonnements, les forts et aux avant-postes. Je prêche, je cause, je confesse, je remonte (*le moral*), je marche, je prie, je passe sous les obus, j'administre, j'enterre, je tâche en un mot de faire l'Œuvre de charité au milieu des œuvres de haine et de sang, de faire l'œuvre de Dieu au milieu de ces luttes qui doivent réjouir l'enfer⁴⁸. »

Toutefois, parmi toutes ces activités, l'administration des sacrements de l'eucharistie et de la pénitence lui apparaît déterminante dans l'annonce de l'Évangile à des hommes confrontés quotidiennement à la souffrance et à la mort. Aussi, l'aumônier militaire cherche-t-il à favoriser leur accès à ces sacrements.

Ainsi, les messes du dimanche sont-elles célébrées à Damloup et à Dieppe, à des heures et en des lieux pratiques pour les soldats. En cas de nécessité, les horaires sont changés. Le dimanche 6 juin 1915, l'heure de la célébration est modifiée par « crainte d'être bombardés à l'heure habituelle⁴⁹ ». Le p. Anizan n'hésite pas à rendre les cérémonies plus belles, en sollicitant par exemple la participation d'un chœur de jeunes filles au début de la guerre ou celle des artistes de l'Opéra en avril 1915⁵⁰. Autre initiative appréciée par les hommes, M^{gr} Ginisty vient passer un dimanche entier en novembre 1915 avec les soldats des cantonnements, répondant à l'invitation de l'aumônier militaire⁵¹.

Pendant la semaine, le p. Anizan est parfois sollicité pour une cérémonie particulière. Ainsi, le 30 septembre 1914, il célèbre une messe à 3 h 30 du matin pour des soldats qui partent en reconnaissance durant la journée⁵². Pendant la bataille de la Woëvre, la veille de leur départ en octobre 1914, des soldats de la compagnie du capitaine Verdier (164^e régiment d'infanterie) viennent réciter le chapelet et se confesser. Le lendemain, plusieurs d'entre eux et leur capitaine assistent à la messe à 5 h du matin avant de partir au combat⁵³. Une pratique poursuivie au cours des mois suivants. En avril 1915, le p. Anizan vient porter la communion à des officiers et des soldats qui sont postés à 10 kilomètres de Damloup. Il s'interroge : « En

47. Sur les cérémonies religieuses et les dévotions pendant la Grande Guerre, voir Jacques FONTANA, *Les catholiques français pendant la Grande Guerre*, op. cit., p. 270-274, Annette BECKER, *Les dévotions des soldats catholique pendant la Grande Guerre*, in Nadine-Josette CHALINE (dir.), *Chrétiens dans la première guerre mondiale*, op. cit., p. 15-34, et Xavier BONIFACE, *Histoire religieuse de la Grande Guerre*, op. cit., p. 87-103.

48. AFC. Lettre du p. Anizan au p. Lantiez, 23 juin 1915.

49. AFC. Lettre du p. Anizan au p. Josse, 6 juin 1915.

50. AFC. *Journal de la Guerre de 1914*, 15 août 1914, et lettre du p. Anizan au p. Josse, 27 avril 1915.

51. AFC. Lettre du p. Anizan au p. Josse, 7 novembre 1915.

52. AFC. *Journal de la Guerre de 1914*, 30 septembre 1914.

53. AFC. *Journal de la Guerre de 1914*, 2 novembre 1914.

ce moment sont-ils vivants ou morts? Quelle terrible épreuve que la guerre⁵⁴! » Le 11 mai 1915, il note dans une lettre: « Ce matin à Vaux nous avons eu une messe bien belle et édifiante. La chorale des soldats au repos en seconde ligne nous a chanté plusieurs morceaux en musique et de 20 à 25 ont fait la communion⁵⁵. »

Afin d'aider les hommes pendant les cérémonies, le p. Anizan sollicite le 22 mars 1915 le concours du p. Josse, afin de trouver des petits manuels pour les soldats. Il adopte bientôt le *Petit Paroissien du soldat* qu'il « trouve très bien ». En juillet 1915, il en a déjà distribué un millier d'exemplaires. Désormais, ses amis Jean et Lucienne Derdinger lui livrent régulièrement des paquets de livres appréciés par les soldats. Le p. Anizan en souligne les effets positifs dans la lettre adressée le 2 août 1915 à Lucienne Derdinger :

« Ce matin un de mes troupiers en retard depuis longtemps avec le Bon Dieu, est venu se confesser... et ensuite communier. Il me disait, après, sa joie. Or, avant, pendant et après il était plongé et des yeux et du cœur dans un de vos petits paroissiens qu'il a emporté et dans lequel il puisera nombre de bonnes pensées et de consolations. Encore merci pour moi et pour mes soldats! »

Autres célébrations préparées avec soin par l'aumônier militaire, les fêtes de Noël et de Pâques sont parfois troublées par la guerre. Le p. Anizan ne donne aucune information sur la fête de Noël de 1914. Toutefois, selon les *Journaux des marches et opérations* des 44^e et 36^e régiments d'infanterie territoriale, il apparaît que les journées des 24 et 25 décembre ont été calmes. En 1915, la célébration de la messe de minuit est prévue à Dieppe. Le p. Anizan précise: « J'espérais avoir une messe de minuit militaire très belle. Tout se préparait avec le concours du Général de brigade. Ce devait être au second cantonnement moins en vue de l'ennemi⁵⁶... » Mais, à 23 heures, l'artillerie française commence à bombarder les cantonnements et les abris allemands. L'artillerie allemande riposte en canonnant le secteur, des obus fusants tombant sur Mogeville et Douaumont. Il y a 6 tués et 12 blessés dans les unités françaises. La célébration prévue est annulée.

De même, en 1915, le p. Anizan souhaitait célébrer la fête de Pâques dans l'église de Dieppe. La cérémonie n'aura pas lieu en raison d'un bombardement.

« Le démon n'y a rien gagné car ce matin tous ces braves enfants sont venus faire leurs Pâques ici (*c'est-à-dire à Damloup*) à 2 kilom[ètres] et ½ à peu près. Ils étaient 60 à 80. Ils ont chanté, je leur ai parlé, après la messe de communion je leur ai donné la bénédiction du S[ain]t Sacr[emen]t. Un de profundis chanté pour leurs nombreux camarades tués a tout terminé. Plusieurs m'ont encore demandé des médailles et en les renvoyant je leur ai donné deux petites tablettes de chocolat pour qu'ils ne repartent pas à jeun⁵⁷. »

54. AFC. Lettre du p. Anizan au p. Josse, 7 avril 1915.

55. AFC. Lettre du p. Anizan au p. Josse, 11 mai 1915.

56. AFC. Lettre du p. Anizan au p. Josse, 29 décembre 1915.

57. AFC. Lettre du p. Anizan au p. Josse, 22 mars 1915.

Un geste amical qui traduit l'attention du prêtre pour les soldats.

Autre information révélée dans cette lettre, la place occupée par la commémoration des soldats morts au combat. Depuis le début de la guerre, et les premiers combats, la mort s'impose aux combattants sous des formes monstrueuses. « Elle est laide, sale, nauséabonde, scandaleuse », écrit Frédéric Rousseau, auteur d'une étude sur la grande guerre⁵⁸. La disparition de camarades devenus proches et parfois amis engendre une autre forme de souffrances pour les survivants. Ces sentiments expliquent sans doute l'importance des cérémonies religieuses autour des morts⁵⁹. Pour sa part, le p. Anizan est régulièrement sollicité par les combattants afin que les enterrements de leurs camarades tués commémorent dignement leur courage et leur souvenir.

La première cérémonie rapportée dans le *Journal de la Guerre de 1914* se déroule le 16 septembre 1914. « Nous faisons l'enterrement très simple du soldat tué, il est déposé dans le cimetière. » Le samedi 19 septembre 1914, le p. Anizan relate brièvement les deuxièmes funérailles. « Je fais un convoi de deux soldats tués. Nous les couvrons de deux drapeaux français pendant la cérémonie que je fais aussi convenable que possible⁶⁰. » L'aumônier militaire transforme ensuite le cérémonial. Le 1^{er} novembre 1914, il préside un convoi pour un soldat tué la veille. Le matin, la messe est célébrée pour lui et pour tous ses camarades tués au combat. L'après-midi à 2 h 1/2, les soldats se réunissent à nouveau à l'église pour le chant des Vêpres des morts suivis de l'inhumation du soldat décédé⁶¹. Le même rituel est observé le 3 décembre 1914 à Dieppe lors des obsèques d'un sergent du 365^e régiment d'infanterie⁶².

Dans un registre voisin, la fête de la Toussaint constitue pour les combattants un moment privilégié de commémoration collective de leurs camarades disparus. Ainsi, le dimanche 1^{er} novembre 1914, de nombreux soldats assistent aux messes célébrées à Damloup et à Dieppe. Les « couronnes et croix de fleurs » préparées par les soldats « pour mettre sur les tombes » de leurs camarades sont exposées dans les églises. La messe de 11 heures célébrée à Damloup est toutefois perturbée par l'envoi de renfort pour dégager une patrouille cernée dans un bois voisin. Le soir, les soldats participent au « Salut solennel de la Toussaint⁶³ ». En 1915, les cérémonies commencées le dimanche 31 octobre s'achèvent le mardi 2 novembre. Le p. Anizan les relate partiellement dans une lettre envoyée au p. Josse.

58. Frédéric ROUSSEAU, *La guerre censurée. Une histoire des combattants européens de 14-18*, Paris, Éditions du Seuil, 2003, p. 224.

59. Cf. Xavier BONIFACE, *Histoire religieuse de la Grande Guerre*, op. cit., p. 106-112.

60. AFC. *Journal de la Guerre de 1914*, samedi 19 septembre 1914.

61. AFC. *Journal de la Guerre de 1914*, lundi 2 novembre 1914.

62. AFC. Lettre du p. Anizan au p. Clavier, 3 décembre 1914.

63. AFC. *Journal de la Guerre de 1914*, lundi 2 novembre 1914 et lettre du p. Anizan au p. Josse, 4 novembre 1914.

« Aujourd'hui, de 6h du matin à 4h du soir je ne me suis guère arrêté de patauger dans une boue intense, de marcher par le vent et la pluie. J'ai dit une messe dans une grange bondée de soldats qui ont voulu chanter la messe des morts, absoute, etc. Puis, j'ai dit mes deux autres messes dans l'Église. J'ai visité mes 3 cantonnements⁶⁴. »

Un autre sacrement, la pénitence (la confession des péchés), revient régulièrement dans les textes du p. Anizan. Pour l'aumônier militaire, la pénitence n'est nullement un instrument de culpabilisation des consciences. Elle est au contraire le sacrement du pardon, de la réconciliation avec Dieu et de la paix, dans un univers monstrueux où les hommes sont confrontés quotidiennement à la haine, aux tueries, à la peur de l'autre. Pendant les 18 mois qu'il passe dans le secteur de Damloup, le p. Anizan entend les confessions de très nombreux civils et militaires, officiers et soldats, bien portants, malades ou mourants. Voici son activité de confesseurs pendant quelques jours d'août 1914.

Le 15 août 1914, le p. Anizan commence « dès 5 h 1/2 à confesser soldats et paroissiens, en tout une cinquantaine dont moitié soldats » dans l'église de Damloup. Le lendemain, dimanche 16, il est à « l'église à 5 h 1/2. Les confessions de soldats commencèrent ainsi que des paroissiens ». Le lundi 17 au matin, il entend plusieurs confessions avant la messe. Le 18, l'aumônier militaire note dans son journal : « J'ai confessé aujourd'hui encore quelques soldats. Ils viennent à n'importe quelle heure, il est bon d'aller de temps en temps à l'église. Un factionnaire qui a dû me demander mon laissez-passer m'a demandé en même temps quand je pourrais le confesser. C'est convenu pour ce soir à 6 h. » Le 19 août, quelques soldats se confessent le matin et le soir⁶⁵.

Dans l'administration de ce sacrement, le p. Anizan adapte rapidement son ministère aux circonstances. Il entend les pénitents dans les églises, avant ou après les messes, dans les forts et les tranchées, même sur les chemins et près des lieux de combats, à la gare de Vaux par exemple.

— Pratiques et dévotions populaires

Dès les premiers jours d'août 1914, le p. Anizan découvre les pratiques et les dévotions simples des soldats et des villageois. Le dimanche 9 août, les vêpres de la Vierge et le salut du Saint-Sacrement sont célébrés dans l'église de Damloup et accompagnés par la récitation du chapelet⁶⁶. Une pratique qui se développe au cours des semaines suivantes. Les soldats demandent en outre à leur aumônier des petits chapelets en acier. Le p. Anizan en informe le p. Josse, son correspondant de Paris, dans une lettre du 16 août 1914. Les premières livraisons ont lieu en septembre. Elles sont rapidement épuisées. Le 2 octobre 1914, le p. Anizan

⁶⁴. AFC. Lettre du p. Anizan au p. Josse, 2 novembre 1915.

⁶⁵. AFC. *Journal de la Guerre de 1914*, 15-19 août 1914.

⁶⁶. AFC. *Journal de la Guerre de 1914*, 9 août 1914.

sollicite à nouveau le p. Josse. « Je vous avais demandé de petits chapelets en acier. Les soldats m'en réclament depuis longtemps et je n'en ai plus⁶⁷. » Des colis vont parvenir ensuite régulièrement à Damloup, les chapelets d'acier étant appréciés par les soldats.

Autre objet porté par les combattants, les médailles avec cocarde tricolore ou les médailles avec scapulaires sont envoyées sur place par différents correspondants et distribuées aux militaires par le p. Anizan. Celui-ci évoque le succès de ces objets dans une lettre du 2 mars 1915. « M. Georges Marchand, *l'un de ses correspondants de Paris*, m'a envoyé une boîte de médailles avec cocarde tricolore qui font fureur. Tous en veulent, je n'en ai presque plus déjà. S'il peut m'en renvoyer elles me seront utiles⁶⁸... »

Les hommes les portent ostensiblement sur leur uniforme pour exprimer leur conviction. Mais, ne leur accordent-ils pas aussi des vertus protectrices contre les dangers quotidiens? Cette pratique associée dans certains cas à la récitation du chapelet révèle aussi la popularité de la piété mariale.

Les soldats eux-mêmes vont pousser leur aumônier à créer et développer dans leurs unités une forme de dévotion mariale, le Rosaire. Dès octobre 1914, des combattants se réunissent tous les jours pendant leur temps libre pour réciter ensemble le chapelet. Le p. Anizan se joint à eux s'il est disponible. Pour autant, il hésite à transformer cette dévotion simple en *Rosaire Vivant* dont il reçoit cependant les feuillets envoyés par le p. Josse.

Le *Rosaire Vivant*, créé en 1823 par Pauline Jaricot et reconnu par le pape Pie IX repose sur l'association de 15 personnes, chacune d'entre elles recrutant 5 nouveaux membres qui eux-mêmes en engagent 5 autres. Ces personnes se réunissent chaque jour pour réciter le chapelet et méditer sur un mystère de la foi chrétienne.

Les hésitations du p. Anizan apparaissent fondées. Comment réunir chaque jour des combattants établis aux avant-postes, dans les tranchées ou les cantonnements, et préoccupés avant tout par la présence de l'ennemi? Dans une lettre adressée au p. Josse le 22 décembre 1914, l'aumônier militaire ajoute que les soldats des régiments d'infanterie territoriale « ne comprendraient rien à une dévotion comme celle là⁶⁹ ».

Néanmoins, il instaure le *Rosaire Vivant* en janvier 1915⁷⁰. Le succès est immédiat. Le jeudi 28 janvier 1915, les soldats d'une compagnie se réunissent à Dieppe. Le p. Anizan relate cette rencontre: « J'ai eu à 3 h et ½ réunion du rosaire. Une soixantaine ont pu y assister et y ont assisté. On y a chanté des cantiques, récité le chapelet médité et j'y ai fait une allocution. J'y ai distribué des chapelets et

67. AFC. Lettre du p. Anizan au p. Josse, 2 octobre 1914.

68. AFC. Lettre du p. Anizan au p. Josse, 2 mars 1915.

69. AFC. Lettre du p. Anizan au p. Josse, 22 décembre 1914.

70. AFC. Lettre du p. Anizan au p. Josse, 21 janvier 1915.

des scapulaires du Sacré-Cœur à mettre sur la poitrine⁷¹. » Une dizaine de jours plus tard, le *Rosaire Vivant* est adopté par les soldats d'une autre compagnie⁷². Les combattants demandent au p. Anizan de leur faire des réunions chaque fois qu'ils quittent la tranchée pour venir se reposer à Damloup. Pour leurs exercices, ils disposent désormais des feuillets envoyés de Paris par le p. Josse. En février et mars 1915, le *Rosaire vivant* progresse dans les unités du secteur de Damloup. Selon le p. Anizan, il y a 20 quinzaines en mars 1915⁷³, soit environ 300 hommes qui participent régulièrement aux exercices du rosaire. En mai 1915, il dresse un bilan encourageant de l'introduction du *Rosaire vivant*. « Les soldats des quinzaines sont fidèles et j'en vois qui se sanctifient vraiment. Un certain nombre se confessent et communient tous les quinze jours, tous les huit jours. D'autres communient plus souvent et certains vivent en état de grâce. Il y a aussi çà et là des retours bien consolants⁷⁴. »

En janvier 1916, le p. Anizan évoque toutefois les difficultés rencontrées par le *Rosaire vivant* et liées à la guerre⁷⁵. Les feuillets envoyés par le p. Josse ne parviennent plus à Damloup. Plus préoccupant, les unités dans lesquelles avaient été créées les quinzaines sont parties en d'autres lieux, ces changements provoquant la rupture des liens entre les soldats et l'aumônier militaire. Quoi qu'il en soit, les soldats ont fait du rosaire une dévotion collective sinon quotidienne du moins régulière, pratiquée assez aisément dans leur milieu de vie, et sans doute source de consolation.

Le p. Anizan tente aussi de développer la dévotion à Jeanne d'Arc. Celle-ci n'est pas encore canonisée. Mais, n'incarne-t-elle pas déjà la sainte nationale et guerrière⁷⁶? En mai 1915, l'aumônier militaire demande au p. Josse de lui envoyer 5 à 600 exemplaires de la brochure qu'il avait écrite lorsqu'il était aumônier à Charonne⁷⁷. Il en distribue 300 à la fin de la messe du dimanche 23 mai, au cours de laquelle la prédication a été consacrée à Jeanne d'Arc⁷⁸. Mais, les soldats ne semblent pas apprécier ces petits livres. Aussi, le p. Anizan demande-t-il au p. Josse en décembre 1915 de ne plus en envoyer, car elles l'encombrent et ne sont guère adaptées au milieu des soldats⁷⁹.

71. AFC. Lettre du p. Anizan au p. Josse, 28 janvier 1915.

72. AFC. Lettre du p. Anizan au p. Josse, 10 février 1915.

73. AFC. Lettre du p. Anizan au p. Josse, 22 mars 1915.

74. AFC. Lettre du p. Anizan au p. Josse, 4 mai 1915.

75. AFC. Lettre du p. Anizan au p. Josse, 18 janvier 1916.

76. Cf. Annette BECKER, *Les dévotions des soldats catholiques pendant la grande guerre*, op. cit., p. 26-30.

77. AFC. Lettre du p. Anizan au p. Josse, 11 mai 1915. Voir ANIZAN E. (abbé), *Jeanne d'Arc, conférence donnée dans une réunion populaire, au patronage de Sainte-Anne à Paris (Charonne) le 3 mai 1891 (texte imprimé)*, Paris, 32 rue de Verneuil, 1892.

78. AFC. Lettre du p. Anizan au p. Josse, 24 mai 1915

79. AFC. Lettre du p. Anizan au p. Josse, 20 décembre 1915.

— Les distractions des combattants

Outre son ministère de prêtre, le p. Anizan cherche à adoucir les conditions de vie des soldats et à leur assurer de saines distractions. Ses correspondants parisiens lui envoient des colis contenant du papier à cigarette, des paquets de tabac, de cigarettes et de cigares. L'aumônier les distribue aux soldats lors de ses visites dans les cantonnements, les forts et les tranchées. Ainsi, apporte-t-il le soir cigares ou tabac aux militaires postés à l'abri de Damloup⁸⁰. Le 22 décembre 1914, le p. Anizan précise dans une lettre au p. Josse : « Les cigares seront distribués à Noël ou au 1^{er} de l'an aux chers soldats⁸¹. » Le 28 janvier 1915, il lui signale : « Je n'ai plus ni cigares ni cigarettes pour mes troupiers. Si vous m'en envoyez, cela me procurera le plaisir de leur être agréable⁸². » À la fin décembre 1915, le p. Josse est remercié d'avoir envoyé un colis de paquets de tabac⁸³. Tous ces petits cadeaux sont payés par le p. Anizan sur son argent personnel.

Dès les premières semaines de sa présence à Damloup, le p. Anizan se préoccupe de la détente des soldats. Le 14 octobre 1914, il réclame des jeux au p. Josse. « Si quelques petits jeux m'arrivaient, jeux de salon, les soldats en profiteraient⁸⁴. » Il ne semble pas que cette demande ait été satisfaite immédiatement. Plusieurs mois passent et l'aumônier relance son correspondant parisien le 25 août 1915.

« J'aurais besoin aussi de jeux tranquilles surtout de cartes, de jeux portatifs. Le désœuvrement, le besoin de distractions sont là par moment après de rudes travaux et de marche. Ce sont là des moyens très pratiques de multiplier le bien en ce moment.

Il en est qui en dehors de leur tour de garde joueraient volontiers dans leurs tranchées, mais il faut des jeux tranquilles car on n'y doit pas beaucoup remuer de peur d'être vu et bombardé de suite.

Vous me direz les frais⁸⁵. »

Les colis de jeux arrivent à Damloup en octobre 1915, au moment où commence la réalisation d'un autre projet⁸⁶.

À la fin août 1915, le p. Anizan avait informé le p. Josse qu'il souhaitait créer une bibliothèque pour le temps de repos des combattants⁸⁷. Cette bibliothèque comprendrait une centaine de livres, des romans de l'école de Paul Bourget, les ouvrages de Bourget lui-même, ceux de René Bazin, ceux d'Henri Bordeaux, de Pierre L'Ermite, et les brochures scientifiques du savant abbé Moreux. En seraient

80. AFC. *Journal de la Guerre de 1914*, 10 septembre 1914.

81. AFC. Lettre du p. Anizan au p. Josse, 22 décembre 1914.

82. AFC. Lettre du p. Anizan au p. Josse, 28 janvier 1915.

83. AFC. Lettre du p. Anizan au p. Josse, 29 décembre 1915.

84. AFC. Lettre du p. Anizan au p. Josse, 14 octobre 1914.

85. AFC. Lettre du p. Anizan au p. Josse, 25 août 1915.

86. AFC. Lettre du p. Anizan au p. Josse, 2 octobre 1915.

87. AFC. Lettre du p. Anizan au p. Josse, 25 août 1915.

exclus les récits de guerre que les soldats n'apprécient pas. Pour obtenir ces livres, l'aumônier militaire conseillait au p. Josse d'intervenir à Paris auprès de la bibliothèque des familles, de l'œuvre de défense et de propagation de la foi Saint-François-de-Sales, de la veuve Dubois une bienfaitrice, du journal *La Croix* et de la directrice de l'œuvre des Bibliothèques catholiques.

Les premiers ouvrages arrivent à Damloup dans les premiers jours de septembre 1915. Cette livraison convient partiellement au p. Anizan qui ne dissimule pas son mécontentement notamment à l'encontre de l'œuvre de la rue Notre-Dame des Champs, dans une lettre du 6 septembre 1915.

« On a du mal à avoir de cette bibliothèque ce qu'on désire. Elle a une série pour laquelle on obtient sans doute des conditions favorables de prix, mais ce ne sont pas toujours les plus intéressants. »

« J'ai ici des hommes et non des jeunes filles et des enfants, et les petits livres anodins n'ont pas cours. Malheureusement, nos bibliothèques catholiques se préoccupent trop peu d'adapter leurs livres aux milieux. Elles désirent faire du bien sans doute mais la question financière joue un trop grand rôle. On comprend que les éditeurs cherchent à écouler leurs rossignols, quitte à faire des conditions de bon marché alléchantes. »

En conclusion, le p. Anizan précise qu'il refuse *La colline inspirée* de Barrès, *L'isolée* de René Bazin et *Le démon de midi* de Paul Bourget pour des raisons morales. Il souhaite toutefois recevoir le livre de Paul Acker, *Le soldat Bernard*, qui relate la conversion d'un soldat socialiste et antimilitariste⁸⁸. Un choix qui révèle son opinion au sujet du socialisme et de l'antimilitarisme.

Grâce aux envois effectués par Alexandre Josse, la Bonne Presse et les Bibliothèques catholiques, le p. Anizan dispose en octobre de 2 bibliothèques, l'une à Damloup, l'autre à Dieppe. Ainsi, exprime-t-il, le 19 octobre 1915, sa satisfaction à Jean Derdinger, « Les soldats sont heureux de lire dans leurs loisirs et que de bonnes pensées leur sont données par là⁸⁹! »

— Regards croisés sur l'action du p. Anizan

Selon les sources dont nous disposons, l'action du p. Anizan a été appréciée par les officiers et les soldats qu'ils soient catholiques pratiquants, éloignés de l'église ou non pratiquants. Le 9 novembre 1914, l'aumônier militaire dresse un premier bilan de sa mission dans le secteur de Damloup.

« Nos soldats sont tous sympathiques, un certain nombre reviennent à Dieu et à la pratique de loin, beaucoup deviennent plus fervents et je n'ai pas encore rencontré de blessés graves qui aient refusé de se rapprocher de Dieu.

⁸⁸. AFC. Lettre du p. Anizan au p. Josse, 6 septembre 1915.

⁸⁹. AFC. Lettre du p. Anizan à Jean Derdinger, 19 octobre 1915.

Nos officiers, ceux que je vois depuis que je suis ici, pratiquent et donnent l'exemple. Ils sont de véritables amis. Je prends tous mes repas avec eux⁹⁰. »

Les combattants ont découvert les qualités de leur aumônier âgé de 61 ans, un homme courageux présent à leur côté y compris lors des combats, un prêtre qui sait les écouter et leur apporter réconfort et apaisement. Aussi, éprouvent-ils et manifestent-ils à son égard une sympathie croissante ! Dans une lettre du 31 décembre 1914, le p. Anizan le reconnaît : « Je n'ai qu'à me louer de l'attachement de la plupart de mes hommes mais je préférerais les voir attachés à Dieu⁹¹. » En 1915, cet attachement des officiers et des soldats ne faiblit pas. Dans plusieurs lettres, le p. Anizan souligne que la « sympathie » est générale même s'il y a encore quelques « sectaires et blasphémateurs ».

Avant tout, le p. Anizan veille aux effets de son ministère sacerdotal. Il veut favoriser la persévérance des catholiques pratiquants et susciter des *retours*, c'est-à-dire le rapprochement des hommes qui sont éloignés de l'Église. Les circonstances compliquent certes la tâche. Les soldats sont confrontés aux changements de cantonnements, aux allées et venues dans les tranchées, aux travaux de jour et de nuit même le dimanche, aux exercices et parfois aux combats. Néanmoins, pendant tout son séjour dans le secteur de Damloup, le p. Anizan note le mouvement continu mais modeste des retours d'officiers et de soldats.

L'action de l'aumônier militaire a-t-elle été reconnue par les combattants eux-mêmes ? Un petit ouvrage écrit dans les années 1920, l'*Historique régimentaire du 44^e régiment d'infanterie territoriale*, apporte une réponse courte mais claire à cette question. L'auteur, le lieutenant-colonel Lacroix de Caries de Senilhes, qui a commandé l'unité à partir de 1915, souligne les atouts et les qualités du régiment. Il note en particulier que « la présence et l'exemple d'un alerte aumônier volontaire de soixante ans et plus contribue à hausser le moral⁹² ». Le nom du prêtre n'est pas cité. Il s'agit sans aucun doute du p. Anizan.

— La guerre, instrument d'expiation pour le p. Anizan

Comment le p. Anizan pense-t-il la guerre, les combattants français et allemands ? Son *Journal de la Guerre de 1914* et les lettres livrent une conception religieuse de l'évènement et de ses acteurs dont nous tentons une première ébauche.

Comme d'autres catholiques, le p. Anizan place la guerre dans sa vision de l'histoire récente de la France. Cette conception est esquissée dans la lettre qu'il envoie à Gabriel Bard, le 1^{er} août 1914, le jour de la déclaration de guerre. « Je crains bien décidément que nous ayons la guerre, on y croit partout, et l'Allemagne semble user vraiment d'une duplicité qui cache des desseins secrets. Dieu nous

⁹⁰ AFC. Lettre du p. Anizan au p. Lantiez, 9 novembre 1914.

⁹¹ AFC. Lettre du p. Anizan au p. Allès, 31 décembre 1914.

⁹² SHD, *Historique régimentaire du 44^e régiment d'infanterie territoriale*, p. 7-10. Passage souligné par nous.

garde et qu'Il daigne ne pas nous faire payer toutes les fautes de nos gouvernants successifs et de ceux qui les soutiennent⁹³. » Le p. Anizan considère que la France a trahi sa vocation de *Fille aînée de l'Église* et de défenseur *de la justice et du bien*. Les auteurs et les débuts de cette trahison sont clairement désignés : les gouvernements successifs de la République, depuis une trentaine d'années, soit les années 1880⁹⁴. Pendant cette période, les gouvernements ont mené une politique jugée anticatholique, en développant une législation hostile à l'Église. Dans la lettre écrite au début août 1914 à Gabriel Bard, le p. Anizan craint que la France expie son infidélité.

Au cours des semaines suivantes, la guerre devient sous sa plume l'instrument d'expiation des fautes passées. Ainsi, il écrit le 3 octobre 1914 à Jean Derdinger : « Notre pauvre France méritait un châtement, elle se montre depuis plus de 30 ans si infidèle à sa mission ! Quelle expiation que tout ce sang versé, ces angoisses universelles, ces incendies et ces ruines ! Mais je crois que Dieu nous relèvera en raison du bien qu'elle renferme encore⁹⁵. »

Les mois passent et les combats transforment la guerre en une machine meurtrière monstrueuse. Le p. Anizan qui vit alors avec les soldats de première ligne ne modifie guère son opinion. Ainsi, le 26 mai 1915, confie-t-il sa pensée au p. Rouillaud, un autre correspondant, en des termes qui n'ont guère évolué : « Que de victimes innocentes dans cet immense holocauste ! Il faut compenser tant d'outrages faits à Dieu depuis si longtemps dans notre malheureuse France ! Il n'était pas besoin d'être prophète pour prévoir de grandes calamités. Cette épreuve suprême suffira-t-elle à convertir et relever la France d'une façon durable ? Qu'est-ce que Dieu fera⁹⁶ ? » Cette vision de la guerre n'est pas propre au p. Anizan. On la trouve chez d'autres catholiques, laïcs, prêtres ou évêques⁹⁷.

— La guerre, un fléau

Après les premiers combats, en août, septembre et octobre 1914, la guerre révèle son caractère monstrueux. Le p. Anizan est lui-même confronté à l'extrême violence qui frappe les combattants et détruit les villages. Dans une lettre du 9 octobre 1914, il relate au p. Josse ce qu'il a vu :

« J'ai pu demeurer sur le champ de bataille avec le service de santé et juger de visu, une fois de plus et de plus près, des horreurs de la guerre. Canons, mitrailleuses fusils ont fait rage pendant surtout les trois assauts livrés à Étain. Le clocher est brûlé et sans doute une partie de l'église et le pays entier est bien endommagé. Il sera à reconstruire. Mais cela est peu en regard des vies d'hommes.

⁹³ AFC. Lettre du p. Anizan à Gabriel Bard, 1^{er} août 1914.

⁹⁴ AFC. Lettre du p. Anizan à Jean Derdinger, 3 octobre 1914.

⁹⁵ *Id.*

⁹⁶ AFC. Lettre du p. Anizan au p. Rouillaud, 26 mai 1915.

⁹⁷ Cf. Jacques FONTANA, *Les catholiques français...*, *op. cit.*, p. 55-63.

La mortalité il est vrai n'a pas été de notre côté aussi grande qu'on aurait pu craindre, mais il y a beaucoup de blessés...

Notre artillerie surtout a fait beaucoup de mal à l'ennemi. Comme il voulait s'emparer à la baïonnette d'une de nos batteries qui n'était plus couverte, une autre dissimulée a anéanti près de 1 000 hommes en quelques minutes en tirant à mitraille à 50 mètres. On voyait hommes, bras, jambes voler en l'air, c'était effrayant. Quelle triste chose que la guerre⁹⁸. »

Pour le p. Anizan, la guerre devient *l'épreuve*, la *terrible épreuve*, la *grande épreuve*, *l'épreuve si lourde pour les familles et les soldats*, le *mal*, *l'immense holocauste*, *l'imbroglio sanglant qui se prolonge si longtemps*, les *hécatombes*, la *guerre meurtrière*, la *maudite guerre*, le *terrible fléau*. En utilisant désormais ces termes dans ses lettres, l'aumônier militaire souligne le caractère insupportable de la violence pour lui-même et les soldats.

Ces qualifications décrivent la mort et les blessures infligées aux soldats, les souffrances ressenties quotidiennement par les combattants dans les avant-postes, dans les tranchées. Elles désignent aussi les destructions des maisons et des églises. En novembre 1914, le p. Anizan vient au village de Mogeville repris par les Français aux Allemands. « Il n'y reste que des ruines et l'église est dans un état indescriptible. Je suis heureux, ajoute-t-il, quand je puis aller prier dans une église dévastée et reprise⁹⁹. » En janvier 1916, apprenant le bombardement de Paris par des ballons allemands Zeppelins, et la mort de 26 personnes, l'aumônier militaire exprime son inquiétude: « Cette guerre va devenir une guerre sauvage. Évidemment cela sent la rage du tigre auquel échappe sa proie¹⁰⁰. »

Désormais, l'aumônier militaire incite ses correspondants à prier Dieu pour abrégier l'épreuve, s'interrogeant toutefois sur la longueur du châtement: « Voilà, déjà onze mois que dure l'épreuve, que coulent les larmes et le sang. Quand l'expiation sera-t-elle suffisante¹⁰¹? » Il pense aussi que la guerre seule ne contribuera pas au relèvement de la France. Assurément, elle prépare le terrain, remarque-t-il dans une lettre du 19 mai 1915. « Mais il faudra autre chose, une intervention divine que nous ne connaissons pas¹⁰². » Un pressentiment qu'il reprend ensuite dans sa correspondance¹⁰³. « Il faudrait surtout des Saints, *affirme-t-il*, pour ramener notre pauvre France à Dieu. »

⁹⁸. AFC. Lettre du p. Anizan au p. Josse, 9 octobre 1914.

⁹⁹. AFC. Lettre du p. Anizan au p. Devuyt, 24 novembre 1914 et *Journal de la Guerre de 1914*, 12 novembre 1914.

¹⁰⁰. AFC. Lettre du p. Anizan au p. Josse, 31 janvier 1916.

¹⁰¹. AFC. Lettre du p. Anizan au p. Lantiez, 23 juin 1915.

¹⁰². AFC. Lettre du p. Anizan à Gabriel Bard, 19 mai 1915.

¹⁰³. AFC. Lettres du p. Anizan à Gabriel Bard, 8 juillet 1915, au p. Devuyt, 16 août 1915, à Henri Grosse, 17 août 1915, à M. Mézière, 19 août 1915, à Gabriel Bard, 20 octobre 1915.

— Les soldats français, victimes de la trahison des élites ?

Les combattants, officiers et soldats, portent-ils les traces des infidélités religieuses et sociales de la France ? Dans l'affirmative, le p. Anizan leur attribue-t-il la responsabilité de ces errements ?

L'aumônier militaire dresse un constat réaliste et nuancé. Il reconnaît que l'impiété, l'indifférence, l'égoïsme, la crainte du jugement des autres (le respect humain), sont répandus chez les combattants. « Quand le danger est proche bon nombre de soldats se rapprochent, mais quand le danger diminue on sent vite le fléchissement », écrit-il dans une lettre du 14 septembre 1914¹⁰⁴. À plusieurs reprises, il impute ces faiblesses à l'éducation donnée aux enfants et à la formation délivrée par l'école de la République. Ce constat est explicité dans une lettre du 17 août 1915. « Assurément l'égoïsme règne encore dans une grande partie de notre société, égoïsme qui est la résultante fatale de l'impiété et de l'indifférence. Comment en serait-il autrement avec l'éducation donnée au grand nombre ? Sur quoi voulez-vous que s'appuient tous ces malheureux qui ne connaissent rien de Dieu ni de l'éternité ? Le contraire serait un miracle¹⁰⁵. » Ainsi, le p. Anizan semble écarter la responsabilité des soldats dans l'infidélité religieuse et sociale de la France, et incriminer les responsables politiques et sociaux.

Dans cette conclusion, entre aussi en ligne de compte un autre constat, décisif pour le prêtre, la présence du bon et du bien chez les hommes qu'il côtoie. Après 15 mois d'intense ministère dans le camp retranché de Verdun, le p. Anizan souligne les qualités qu'il a découvertes chez les combattants, soldats et officiers. « Vraiment, il y a du bon et beaucoup dans notre armée et en France. Quelle simplicité et bonne volonté chez un grand nombre, que de délicatesse et de bonne amitié chez un grand nombre de chefs¹⁰⁶ » écrit-il le 2 novembre 1915. Dans d'autres textes écrits à la même époque, l'aumônier militaire complète son jugement. L'hiver précoce apporte gelée, pluie, vent et formation de boue dans les tranchées. Des conditions qui aggravent l'épreuve de la guerre. Les soldats exténués travaillent la nuit et montent la garde le jour, dans l'eau et la boue, parfois sous les obus. « Ils sont admirables, de quel courage ils sont capables ! S'ils se mettaient au service de Dieu¹⁰⁷. » Le p. Anizan porte un jugement aussi positif sur les officiers. « Tous [...] sont très bons, je ne dis pas tous pratiquants. Mais presque tous viennent à la messe du dimanche et pour moi personnellement la plupart sont des amis¹⁰⁸. »

¹⁰⁴. AFC. Lettre du p. Anizan au p. Josse, 14 septembre 1914.

¹⁰⁵. AFC. Lettre du p. Anizan au p. Grosse, 17 août 1915.

¹⁰⁶. AFC. Lettre du p. Anizan au p. Josse, 2 novembre 1915.

¹⁰⁷. AFC. Lettre du p. Anizan au p. Josse, 29 décembre 1915.

¹⁰⁸. AFC. Lettre du p. Anizan aux membres du premier groupement, 18 octobre 1915.

— Les soldats allemands

L'aumônier militaire du secteur de Damloup présente les Allemands sous des traits négatifs. Certes, dans le *Journal de la Guerre de 1914* et les lettres, il utilise des appellations générales pour les désigner : *les Allemands, l'armée allemande, l'Allemagne, les soldats allemands, les compagnies allemandes, une colonne allemande, l'ennemi, les ennemis, une colonne ennemie*, rarement *les Uhlans*, jamais *les Boches*. Toutefois, il les décrit comme des barbares cruels et destructeurs.

Dans la lettre écrite le 1^{er} août 1914, le p. Anizan impute aux Allemands le déclenchement de la guerre¹⁰⁹. Au cours des semaines suivantes, il insiste sur la violence et la brutalité des soldats allemands. Dès le mois d'août 1914, il observe leur comportement lors des combats à Étain. Les Allemands brûlent sans raison les villages et se livrent à des actes de barbarie¹¹⁰. L'aumônier militaire s'est installé à la gare de Vaux. Il voit passer de nombreux trains de blessés français¹¹¹. Le dimanche après-midi 13 septembre 1914, il vient à Dieppe-sous-Douaumont et constate que le village a été dévasté par les soldats allemands¹¹². Pendant la bataille des Haut-de-Meuse et de la plaine de la Woëvre, les atrocités se multiplient, provoquant un carnage parmi les soldats français. Les soldats du génie enterrent 17 000 cadavres en état de putréfaction à la fin du mois de septembre¹¹³. Autre épisode sanglant, au début du mois d'octobre, une patrouille retrouve un sergent français blessé à la cuisse et achevé par les Allemands « avec une balle dans chaque œil¹¹⁴ ».

Les troupes allemandes continuent de brûler et piller les villages, provoquant la ruine des populations. En novembre 1914, le p. Anizan visite Mogeville et Maucourt, deux villages récemment repris par les soldats français.

« Je suis allé ces jours derniers à un village (Mogeville) qu'on venait d'enlever. Il n'y reste que des ruines et l'église est dans un état indescriptible. Ce matin (27 novembre 1914) je suis allé au village de Maucourt repris mais à 300 m[ètres] des allem[ands]. Nous n'avons pas pu retrouver un des soldats du 165 frappé ce matin en patrouille.

L'église est pire que celle de Mogeville. Il ne reste que quelques pans de murs et au milieu un imbroglio de ruines inouï. Bancs brisés, débris de l'autel, du tabernacle, des statues, du plafond des poutres le tout brisé. J'ai tiré de là un crucifix¹¹⁵. »

L'opinion du p. Anizan sur les Allemands ne changera pas. En janvier 1916, il réagit aux conséquences meurtrières du bombardement de Paris en affirmant : « Mais que de mal peuvent faire encore ces barbares rongés d'orgueil¹¹⁶ ! »

109. AFC. Lettre du p. Anizan à Gabriel Bard, 1^{er} août 1914.

110. AFC. Lettre du p. Anizan au p. Josse, 25 août 1914.

111. AFC. *Journal de la Guerre de 1914*, 24, 25 et 26 août 1914.

112. AFC. *Journal de la Guerre de 1914*, 13 septembre 1914.

113. AFC. Lettre du p. Anizan au p. Josse, 27 septembre 1914.

114. AFC. *Journal de la Guerre de 1914*, 8 octobre 1914.

115. AFC. Lettre du p. Anizan au p. Devuyt, 27 novembre 1914.

116. AFC. Lettre du p. Anizan au p. Josse, 31 janvier 1916.

Dans ces conditions, les combats vont se poursuivre. Au début du mois de février 1916, quelques jours avant de quitter Verdun, le p. Anizan note laconiquement que *la guerre ne semble pas à la veille d'une conclusion*¹¹⁷. Toutefois, il ne doute pas de la défaite de l'Allemagne en raison de sa volonté de domination par la barbarie et la terreur. Il est persuadé au contraire de la victoire de la France malgré ses infidélités.

— Conclusion

Depuis le début de la guerre, le p. Anizan n'a pas quitté le secteur de Damloup, à l'exception du déplacement effectué le 9 août 1915 à Bar-le-Duc pour rencontrer Henry Tardé. À la fin de l'année 1915 et pendant le mois de janvier 1916, ses amis anciens frères de Saint-Vincent-de-Paul le pressent de revenir à Paris afin de préparer l'avenir. Le p. Anizan hésite. Doit-il poursuivre sa fonction d'aumônier militaire appréciée par les soldats et les officiers ou répondre aux appels pressants de ses confrères? « Tout cela me préoccupe, écrit-il le 31 janvier 1916, au point que je pense à venir à Paris au moins pour quelques jours. Par extraordinaire j'ai pour une huitaine au moins ici un prêtre artilleur. Ce serait le moment. » Le lendemain, il décide de prendre une permission de dix à douze jours. Il quitte Verdun le 4 février, pensant que son séjour temporaire à Paris lui permettra de résoudre les affaires les plus importantes et qu'il pourra reprendre sa fonction d'aumônier militaire. En fait, il ne reviendra jamais dans le camp retranché de Verdun. Les circonstances l'incitent au contraire à rester à Paris, afin de préparer la fondation d'une nouvelle congrégation religieuse, les Fils de la Charité¹¹⁸.

Le 21 février 1916, les troupes allemandes lancent l'offensive sur le camp retranché de Verdun, afin de percer le front. La bataille va durer jusqu'en décembre 1916. Le secteur militaire où le p. Anizan était aumônier n'échappe pas aux combats. Les 36^e et 44^e régiments d'infanterie territoriale, le 164^e régiment d'infanterie qu'il avait accompagnés auparavant subissent de nombreuses pertes humaines. Damloup, Vaux-devant-Damloup, et d'autres villages sont complètement détruits. Les forts de Vaux, Tavannes et l'ouvrage de La Laufée sont pilonnés. La guerre se poursuit encore pendant près de deux années.

En 1916, l'abbé Anizan est cité à l'ordre du jour de la 212^e brigade :

« Aumônier volontaire, autorisé dès le début de la campagne, dans la région de Verdun ; toujours présent au moment du danger, s'est dépensé sans compter au cours des combats de Mangiennes, Damvillers, Étain, en 1914 ; de Maucourt, Mogeville, et Fromezey en 1915, prodiguant aux blessés ses services en même temps que ses consolations religieuses. À fait preuve pendant dix-huit mois d'un dévouement inlassable et d'une bravoure digne de tous éloges. »

¹¹⁷ AFC. Lettre du p. Anizan au p. Lantiez, 1^{er} février 1916.

¹¹⁸ Les Fils de la Charité seront fondés le 25 décembre 1918 dans le diocèse de Paris par le cardinal Amette.

Le dernier mot revient au prêtre, à l'aumônier militaire confronté à la violence, aux tueries, aux destructions : « Que nous apprécierons la paix quand cette guerre sera achevée », affirme-t-il dans une lettre du 19 août 1915.